Daniel Bensaïd, Alain Brossat, Éric Hazan,
Joëlle Marelli, Michèle Sibony,
Jean-Luc Nancy, Michel Warschawski

Gaza : Sarkozy, Kouchner, où serez-vous ?

Les crimes de guerre d'Israël doivent être jugés ainsi que leurs complices.

N'en doutons pas : Tzipi Livni, Ehoud Barak, Ehoud Olmert et Gaby Ashkenazi seront jugés pour leurs crimes. Il en va de la crédibilité du droit international. Il en va aussi de notre humanité, atteinte par ces crimes. Nicolas Sarkozy, Bernard Kouchner, où serez-vous le jour où ils se retrouveront à La Haye, devant le Tribunal pénal international ?

Nicolas Sarkozy et Bernard Kouchner, vous vous êtes rendus coupables d'avoir arraché à l'Union européenne le « rehaussement » de l'Accord d'association avec Israël, alors même que le blocus israélien affamait et épuisait Gaza depuis dix-huit mois et que les conditions de l'Accord initial, notamment le respect des droits humains, n'avaient jamais été remplies par l'État d'Israël. Comment Israël n'aurait-il pas interprété cette décision comme un feu vert pour toutes ses actions à venir ?

Vous vous êtes ensuite rendu coupable, Nicolas Sarkozy, de complicité de crimes de guerre. Par vos vaines allées et venues entre Le Caire, Damas, Jérusalem, vous avez donné à Israël le temps de poursuivre les bombardements sur la population civile de Gaza. Pour que les choses soient claires, vous avez accueilli Tzipi Livni pour une visite officielle en France dans les tout premiers jours de l'offensive et repris les mensonges de l'État israélien sur son « droit de se défendre » après la rupture de la trêve, attribuée au Hamas. Vous ne pouviez pas ignorer que les conditions de cette trêve n'avaient jamais été respectées par Israël, puisqu'elles comprenaient la levée du blocus et l'ouverture des frontières de ce territoire surpeuplé et exsangue.

Vous parlez à présent d'associer la France à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne pour faire la police au profit d'Israël afin d'« empêcher la contrebande d'armes vers Gaza ». Il serait plus opportun d'empêcher Israël de continuer à acquérir des armes dont il fait l'usage que l'on sait.

La seule attitude honorable est de rappeler l'ambassadeur de France en Israël, et d'agir pour faire appliquer les sanctions prévues par le droit international pour punir les crimes de guerre.

Les criminels doivent se retrouver à La Haye. Le peuple palestinien, et avec lui de nombreux Israéliens qui n'ont pas perdu tout sens de l'orientation, nous demandent de les aider à obtenir justice. Ne les laissons pas sans réponse.

Tribune parue dans *L'Humanité*,
édition du 30 janvier 2009.